



Décès d'un frère célibataire qui doit le prendre en charge ?

Par **Arthur**, le **23/03/2012** à **10:48**

Bonjour,

Est-on responsable de sa Fratrie ?

Est-on responsable des dettes contractées par son frère ou sa soeur ?

Par **cocotte1003**, le **23/03/2012** à **12:29**

Bonjour, vous n'etes pas responsable des dettes de la fratrie mais la succession oui donc si vous l'acceptez les dettes devront etre payées avant que vous ne touchiez le reste. Vous pouvez tres bien reuser la succession si le passif est supérieur à l'actif, pensez aussi ,dans le cas du refus, à le faire aussi pour vos enfants, codialement